



Salon de Provence, le 03 juillet 2019

Déclaration **FORCE OUVRIÈRE**

Conseil d'évaluation du 03 juillet 2019

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur les vice-présidents,
Mesdames, Messieurs les invités,

Je tiens à vous remercier de m'avoir accordé cette audition, je suis devant vous aujourd'hui pour porter la parole du personnel du centre de détention de Salon de Provence. Ce personnel, qui durant l'année 2018 a tenu l'établissement à bout de bras, avec un sous-effectif en personnel tous grades et corps confondus.

Malheureusement, le personnel de Surveillance s'est vu imposer des rappels sur les repos hebdomadaires, au détriment de leur vie sociale et familiale. L'ensemble des agents, qu'ils soient personnel de Surveillance ou administratif, font face à une charge de travail accrue du fait de l'augmentation des missions et du manque considérable de personnel.

Alors que ce même personnel a fait face à une prise d'otage, mais également à une continuité du service public sans les effectifs, ainsi qu'aux agressions physiques et verbales des détenus. Le personnel de notre établissement a toujours su faire preuve de sérieux et d'assiduité lors d'événements dangereux comme depuis peu, la coupure générale d'électricité.

Le niveau d'alerte quant aux risques psycho-sociaux des agents sur cet établissement est au « rouge ». En effet, les risques pour la santé physique et mentale des agents sont très largement aggravés par ces conditions de travail et de rappel sur le temps de repos hebdomadaires.

En janvier 2018, après l'attaque terroriste dont ont été victime des personnels de Surveillance, les agents du Centre de Détention de Salon-de-Provence, ont manifestés leurs soutiens et leurs colères devant les portes de notre établissement. La seule réponse de la direction locale a été de « sanctionner » les agents en Congés Maladie Ordinaire (CMO), qui ont fait l'objet de retenues sur salaires et de sanctions d'exclusions temporaires de fonctions, mises en application en 2018, sans assurer les garanties disciplinaires aux agents.



Au travers du mouvement de janvier 2018 et de mars 2019, les agents ont exprimés leurs colères, leurs détresses et leurs inquiétudes, ils revendiquent plus de sécurité et plus de reconnaissance.

Au niveau local, je souhaite mettre l'accent sur :

- L'accroissement des missions avec un manque de personnel de Surveillance au quotidien, qui a pour effet d'impacter considérablement notre établissement en matière de sécurité.
- L'accroissement des missions avec un manque de personnel administratif au quotidien.
- Les projections de colis extérieurs, contenant des objets et substances illicites, dans l'enceinte de notre établissement, avec parfois des armes (bombes à gaz et couteaux).
- La promesse de filets anti-projections, dont l'installation a été promise voilà plus de 4 ans.
- La Porterie d'Entrée Principale (PEP) qui a été conçue pour être occupée 24h/24, 7j/7, car c'est le premier rempart de sécurité sur un établissement pénitentiaire, laissée inoccupée volontairement pendant le service de nuit, contre les recommandations de notre organisation syndicale.
- Des vestiaires pour les personnels dont les odeurs nauséabondes de la fosse sceptique sont inacceptables et à la limite de la répugnance et de l'humiliation des personnels.
- Des chambres de repos pour le piquet de nuit, véritable placard à balai qui sont dans la continuité de l'offense faite au personnel de Surveillance.

**La sécurité des agents n'est-elle pas une priorité ?
N'est-elle pas une nécessité ?**

**Abuser du pouvoir hiérarchique par des retenues de salaires pour travail mal fait, par vengeance personnelle est-elle devenue une règle dans notre administration ?
Est-elle devenue un moyen de pression pour asservir le personnel de Surveillance ?**

Le personnel de Salon de Provence mérite plus de respect que celui que l'on lui accorde !!!

David DELACOURT
Secrétaire local
FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire

